

Municipalité d'Annemasse: des pratiques inqualifiables

Pierre Grandchamp est maraîcher à Annemasse. Il exploite des terres convoitées par la municipalité notamment pour permettre aux musulmans d'y construire un complexe islamique gigantesque <http://annemasse-avenir.over-blog.com/article-vers-une-grande-mosquee-a-annemasse-du-projet-a-la-realisation-il-n-y-a-qu-un-pas-48393530.html> alors qu'à quelques centaines de mètres de là un grand terrain municipal quasiment inutilisé aurait pu être choisi permettant à notre horticulteur de poursuivre son exploitation qui donne du travail à une quinzaine de personnes ce qui, par les temps de chômage que nous vivons, devrait entrer en ligne de compte. Mais le maire actuel Christian Dupessey n'en a cure et pour faire plier Pierre Grandchamp, il n'hésite pas à utiliser de méthodes inqualifiables dignes du politburo de l'ex-URSS ce qui ne saurait nous étonner venant de la part d'un ex membre du PCF. Certes il nous dira la main sur le coeur que les manoeuvres dilatoires engagées à l'encontre de Pierre Grandchamp à son domicile par la 4ième adjointe l'étaient à l'initiative de celle-ci et qu'elle n'était aucunement en service commandé. Difficile à croire quand on sait que cet incident eut lieu aux heures de bureau. Lisez plutôt la suite empruntée au blog d'Anne Michel qui est bien sûr en étroite contact avec Pierre Grandchamp.

Mais, c'est sans connaître notre homme (PG)!!!

C'est ainsi qu'un beau matin de novembre, Pierre Grandchamp qui réglait quelques formalités administratives en compagnie de sa secrétaire dans son bureau eut une surprenante visite. Celle d'une adjointe au maire venue lui porter, jurant de ses grands Dieux, la "bonne parole".

Ben voyons, l'adjointe aurait-elle d'avance quelques scrupules !!!

L'entretien a à peine commencé que Pierre Grandchamp se voit entendre les pire insinuations qu'un homme puisse tolérer. **L'adjointe n'y allant pas par quatre chemins lui signifiait qu'il "risquait de perdre la garde de ses enfants car ceux-ci étaient maltraités et grandissaient dans un environnement malsain et qu'à l'aide de plusieurs témoignages à l'appui une enquête des services sociaux (tiens comme c'est bizarre mais ça doit être une coïncidence) était en cours et que l'affaire était grave"**

Puis, dans sa grandeur d'âme, l'adjointe s'est sentie une nouvelle fois obligée de dire que "**ça n'a rien de politique**" et de continuer "**à porter la bonne parole à notre brave homme**" afin de l'atteindre moralement.

C'est ainsi que ce fut au tour de la belle-fille, puisque celle-ci selon les propos de l'adjointe "ferait du trafic de drogue dans les locaux de l'exploitation maraîchère et qu'elle aurait été arrêtée plusieurs fois par le commissariat de police en possession de drogue" puis au tour du compagnon de la belle fille qui lui serait fiché à la brigade des stupéfiants.

Après enquête de l'épouse de Pierre Grandchamp qui s'est déplacée en personne auprès des services sociaux chargés de la petite enfance et du commissariat de police, il s'est avéré que les accusations se sont trouvées totalement infondées, casier judiciaire à l'appui et l'adjointe a fini par reconnaître qu'il devait s'agir d'erreurs. Regrettables erreurs en effet, Madame. Le Maire et le Procureur de Thonon-les-Bains furent immédiatement saisis de l'affaire par le maraîcher. Prendre connaissance de la lettre à cette page:

<http://annemasse-avenir.over-blog.com/article-avis-de-tempete-sur-le-quartier-du-brouaz-a-annemasse-mon-colonel-64359406.html>. Cliquer sur la lettre (trop petite pour être lisible) puis sur + pour l'agrandir et la lire.

Le premier magistrat de la ville d'Annemasse lui adressa une jolie lettre lui déclarant qu'il s'agissait d'une affaire privée. *(NDLR comprendre que l'adjointe avait agi de sa propre initiative et non pas sur ordre du maire)*

Pour le second, on attend toujours la réponse !!!

Eh bien, il est intéressant pour le citoyen lambda de savoir que pendant des horaires consacrés normalement au travail pour leur commune et leurs concitoyens, des élus puissent se rendre à titre privé chez n'importe qui, à n'importe quel moment et porter de graves et immondes accusations qui, de plus, sont totalement infondées alors qu' à deux pas des cas dramatiques d'enfants réellement maltraités mériteraient là une indispensable bienveillance.

Il est aberrant de voir l'acharnement des différentes municipalités sur ce quartier depuis tant d'années et vouloir s'en prendre toujours aux propriétés privées alors que la Ville dispose de terrains vierges mais non entretenus qui pourraient parfaitement être adaptés à ce projet.

Ce projet nous paraît être un non sens pour 3 raisons :

Tout d'abord, puisque si celui-ci devait se réaliser dans les conditions prévues c'est à terme pas moins d'une quinzaine d'emplois qui seront supprimés ainsi que la destruction du travail d'une famille de producteur.

Ensuite, ce projet est un non sens économique puisque l'activité permet aujourd'hui le rapatriement de devises suisses, nécessaires pour le pays en ces périodes difficiles.

Enfin, nous estimons qu'avant de détruire des structures humaines et économiques, ces grands pourfendeurs de l'écologie feraient mieux de mettre en valeur le patrimoine municipal laissé à l'abandon depuis des décennies.

Si vous pensez que ces pratiques sont odieuses et inadmissibles alors faites-le savoir aux membres de la municipalité d'Annemasse par tous les moyens modernes de communication: courrier, courriels, fax, téléphone. C'est la nouvelle façon de voter et c'est parfaitement légal, le métier des élus c'est de recevoir nos doléances.

